

REUNION DE PROFS DU 5 NOVEMBRE 2024

Présents :Stephanie, Claire R., Brigitte, Adeline, Véronique, Claire D., Evelyne, Patrick, Chantal M., Chantal V., Sylvie, A. Marie, Viviane, MOG.

Absents excusés : Magali, Sebastien, Frederique

1) PROCHAINE REUNION, PROCHAINES INSCRIPTIONS

40 personnes inscrites ce jour.

Prochaines inscriptions le 10 décembre à 15 heures avec Brigitte, Chantal M. et Claire D.

Prochaine réunion le 10 décembre à 18 heures

2) NOUVEAUX PROFS

présentation :

Stéphanie PETIT, 42 ans a un parcours universitaire, parle russe anglais et arabe. Elle prépare un master FLE cette année

Elle déjà tourné sur les permanences de l'ASTI et avec quelques profs. Elle démarre un groupe de niveau 2/3 pour les gens qui travaillent le mercredi de 18 à 20 heures. Elle est parfois indisponible à cause de ses études. Pour avoir un relais, elle sera en binôme avec Marie Claire, actuellement empêchée par un problème de santé.

Adeline va lui envoyer quelques uns de ses élèves qui encombrent son groupe et y perdent leur temps n'ayant pas le niveau pour accéder au DELF.

Toutes 2 interviendront sur le même créneau horaire que Véronique.

Claire RENCUREL, mère au foyer, elle est à Caen depuis 2 ans. Elle a déjà donné des cours de français par le passé et a utilisé une méthode du carif oref. Elle a découvert l'ASTI en juin tombant par hasard sur Claire D. qui faisait une sortie en ville lors de son cours.

Elle va continuer de tourner dans les permanences de l'association puis suivre quelques cours et pourrait intervenir en relai avec Marie Odile qui vient de démarrer un groupe de lecture/écriture.

3) **INFOS UTILES / RAPPELS**

Charte : Tous les nouveaux profs se sont vus remettre la charte. Elle vient d'être réactualisée, la nouvelle formule a été acceptée par le CA

Adhésion à l'assoc

Marie Odile rappelle qu'elle est obligatoire (cf. charte) pour les profs et propose des flyers pour les personnes qui ne seraient pas à jour.

Il est convenu que Claire et Stéphanie qui arrivent en toute fin d'année, adhéreront en janvier 2025

Inscription des élèves

Elle est obligatoire:

Lors des inscriptions les fiches individuelles sont remises à Loïc qui les saisit sur l'ordinateur. Cela permet d'avoir une traces si, des années après (quelquefois plus de 10 ans) un ancien élève demande une attestation. Lors du premier cours, l'élève doit présenter une fiche jaune qui lui a été remise lors de l'inscription. S'il ne l'a pas, exiger qu'il la rapporte lors du prochain cours-ou bien l'inscrire.

A propos de leur déroulement :

Il a été constaté que lorsque une personne faisant les inscriptions arrive en avance, le déroulement de toute la séance est plus fluide et détendue. Il est donc souhaité que l'on généralise cette pratique

La question des mineurs

Pour rappel on ne prend pas de mineurs non accompagnée (= présents sur le territoire sans leur famille) car la loi fait obligation au conseil général à les prendre en charge.

Exceptions :

les mineurs non reconnus comme tels par les tests osseux (qui, de fait, ont un statut légal de majeur) arrivés avec leur famille et déscolarisés. Mais ATTENTION il convient aussi d'interpeller l'éducation nationale sur la cause de cette déscolarisation

EXEMPLES :

- Demande le 22 octobre pour un élève inscrit au lycée Fresnel à partir du 4 novembre... MO a répondu à sa tante qui était la demandeuse que le lycée devrait lui suffire, laissant une ouverture pour le cas où ce jeune souhaiterait d'autres cours en dehors du lycée, ce qui est peu probable.
- MO a été contactée pour une jeune fille présentant des problèmes d'audition et des problèmes psychologiques, déscolarisée pour cette raison. Véronique rappelle que l'éducation nationale a des structures pour répondre à ce genre de situation particulière. La personne qui fait le lien avec cette jeune fille doit interpeller le CROP

Les attestations

Qui les délivre ?

Pour les années passées : renvoi vers Loïc

pour l'année en cours docs à prendre dans le casier inscriptions.

Le contenu des attestations :

il vient d'être revu.

Pour les années passées, Loïc ne peut pas affirmer que la personne a suivi régulièrement les cours il ne peut attester que de son inscription.

Pour l'année en cours il existe 2 modèles, l'un attestant que la personne est venue s'inscrire, ce qui prouve qu'elle était présente à Caen à cette période, l'autre attestant qu'elle participe au cours. Le prof peut aussi ajouter à la main « et participe avec assiduité »

Anne Marie renvoie à tous un exemplaire de chaque modèle.

Orientations mal adaptées

Plusieurs problèmes se posent :

Erreur d'orientation :

quelquefois on se trompe, ou bien certains élèves donnent le change...auquel cas il le prof qui constate un décalage propose un autre créneau à son élève après en avoir échangé avec le prof concerné

Disponibilité :

Quelque fois la personne n'est pas disponible sur les créneaux que nous pouvons lui proposer.

Plusieurs opinions sont émises : inscrire la personne sur un créneau « à peu près » , être plus strict pour éviter une trop grande hétérogénéité ? Pour certains d'entre nous il est difficile de renvoyer ainsi les gens. La question n'est pas tranchée

L'annuaire

Il est rappelé qu'on peut aussi renvoyer vers d'autres organismes en utilisant l'annuaire récemment refait par Frédérique et Marie Odile Il vient d'être à nouveau remis à jour suite à des demandes de diverses assocs. MO le déposera dans le placard. Et en attendant, voici en pièce jointe le nouveau récapitulatif pour orienter vos élèves

Nota ; ce document est pour vous, certains formateurs ne souhaitent pas que l'on diffuse leurs coordonnées. Pour le public MOG vient d'afficher une notice à jour dans le couloir.

Rythme des cours

Nous ne pouvons pas pour des raisons d'affluence ou de disponibilité des salles, offrir plusieurs cours à chaque élève. Néanmoins il y a quelques exceptions :

- **DELFI/TCF, Lecture/ écriture :** Les personnes qui font le DELFI TCF ou qui apprennent à

- lire et écrire peuvent, si elles sont inscrites dans un autre groupe, continuer d'y participer.
- **Ré orientation** : Les personnes qui sont ré-orientées vers un niveau plus élevé refusent parfois de quitter leur référent habituel, ce qui est dommageable pour leur progression. Pour leur faciliter l'accès à ce nouveau groupe, ils sont autorisés à continuer de travailler aussi avec leur groupe initial

Rappel des règles en matière de remplacement

Continuité des cours

Depuis plusieurs années il a été convenu que nous ferions le maximum pour assurer la continuité des cours. Plusieurs raisons à cela :

- Nous avons fait le constat qu'une interruption provoque une déperdition de nos élèves.
- Il n'est pas cohérent d'insister auprès des migrants pour qu'ils soient présents à chaque séance et de nous autoriser, nous à nous absenter

De la sorte notre seule fermeture se situe pendant la semaine de Noël au nouvel an. Patrick est un remplaçant attiré il n'a pas lui-même de groupe. Mais il n'est pas toujours présent. Notre fonctionnement habituel est donc le suivant : la personne qui va être amenée à s'absenter envoie un mail à l'ensemble de l'équipe. Ce n'est que s'il n'y a pas de solution qu'elle annule son cours.

Débat :

- Certains élèves ne viennent pas quand leur prof est absent, n'est pas gratifiant de n'avoir qu'1 ou 2 présents.
- Mais la personne qui s'est déplacée n'a pas à être pénalisée pour ceux qui ne sont pas venus
- Notre action dans un tel contexte sera utile au moins à cette personne.
- A. Marie note que certaines femmes sont absentes pendant les vacances scolaires car les enfants sont à la maison. Leur dire qu'elles peuvent venir avec eux (à condition qu'ils ne perturbent pas le cours bien sûr).
(Nota : suite à cette réunion, on nous a remis des crayons de couleur. Ne pas hésiter à les utiliser lorsqu'il y a des enfants. Ils sont dans le placard avec les cahiers et stylos)
- Chantal M. fait remarquer qu'un seul cours pendant la semaine c'est déjà très peu et que donc la continuité est importante
- Brigitte tient à s'excuser auprès du groupe : pour des raisons de calendrier personnel et de travail elle ne peut pas faire de remplacements
- Chantal V. précise que pour palier les problèmes d'absentéisme, de façon générale, elle lance systématiquement un appel à tous ses élèves la veille sur le groupe WhatsApp. D'autres le font aussi, c'est une méthode qui fonctionne bien.

4) ASSOCIATION

Consignes de sécurité

La maison des solidarités a été agressée par un groupuscule d'extrême droite qui a déposé de la rubalise devant la porte et a fièrement revendiqué son acte. Dans le contexte actuel la chose est à prendre au sérieux, cela pourrait aller plus loin. Certaines mesures de sécurité sont rappelées, dérisoires aux yeux de certains participants, mais nécessaires cependant :

- fermer à clé derrière soi à partir de 17 heures
- Ne pas être seul dans les locaux : Pour cette raison passé 18 heures il y aura 2 cours simultanément et non un seul.
- À la fin de la réunion, on montre à tous l'issue de secours
- Viviane pose la question de l'installation d'une alarme. Patrick qui gère les locaux avec la MDS répond que dans notre réalité cela n'est pas envisageable

CA du 7 octobre

Frédérique, en l'absence de MO et en tant que membre du groupe pilote a participé au dernier CA. (Patrick qui est membre du CA y était aussi)

- Les nouvelles attestations et le nouvelle charte ont été acceptées
- L'attribution de tickets de bus, lorsque nos élèves nous en demandent, est officialisée
- nous demandions une planche faisant office de plan incliné pour l'accès des fauteuils roulants. Le CA considère que cela poserait des problèmes de sécurité

Travailler plus en lien avec le groupe passerelle

Cela donnerait une meilleure cohérence à nos actions d'ensemble. L'équipe est d'accord pour envoyer systématiquement un représentant des profs aux réunions de ce groupe. Claire, A. Marie, Véronique sont partantes.

L'idée d'une sortie de fin d'année a été plusieurs fois évoquée :

RAPPEL : soyons vigilants à bien relayer les propositions d'activités dans nos groupes

Formation

L'association nous demande si nous avons des besoins spécifiques. Les personnes qui ont assisté à la formation avec carif oref en préfecture souhaitent que l'on monte un projet avec eux, avec ou sans les autres assocs. Ces formations sont gratuites. Marie Odile les recontacte.

Salles

Problèmes d'éclairage

Certains profs envisagent d'apporter leur propre lampe halogène tant la situation est problématique. Patrick précise que tant que ce problème n'est pas réglé, nous payons un loyer moins élevé. Pour autant il repose la question à la MDS

Disponibilité

Plusieurs problèmes vont se poser pensant les mois à venir (28 novembre, 19 décembre, Patrick travaille à les résoudre). Faute de solution on peut se replier sur le réfectoire

5) PROJETS EN COURS

projet danse bibliothèque/Claire

A ce jour il y a 9 inscrits, tous issus de groupes niveau 1 ce qui est satisfaisant. L'activité aura lieu le jeudi 14 novembre. Claire y participe. Marie Odile prendra en charge les membres de son groupe qui n'y assistent pas.

Rappel bal folk

le vendredi 8 novembre à 20 heures

Projet Fajar C'est un projet de la comédie de CAEN. Nous avons été sollicités via l'association (Georgina) mais aussi Chantal M. a été contactée. Pour le moment on attend une réunion, la 1ere ayant été déprogrammée, faute de participants. A. Marie nous fait parvenir le mail projet on attend d'en savoir plus. Chantal M. est OK pour suivre l'avancée du projet et nous relayer les informations.

Nouvelle rencontre inter-associative

Pourquoi pas ? mais il faudrait la faire autour d'un thème. Pourquoi pas avec Carif Oref ? A suivre

PROCHAINE REUNION le 10 décembre à 18 heures